



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

frais pharmaceutiques

Question écrite n° 6515

Texte de la question

Mme Valérie Pécresse attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur le fait que le déremboursement des médicaments dits de confort peut avoir des conséquences financières dramatiques pour certaines familles dont un membre est atteint d'une pathologie grave et de longue durée. Ainsi, par exemple, les parents d'un enfant atteint d'une mucoviscidose doivent-ils déboursier plusieurs milliers d'euros par an dans l'achat de vitamines. Elle demande s'il serait possible de limiter l'impact des déremboursements pour les patients atteints de graves et longues maladies, en prenant en compte l'importance et le rôle de ces médicaments dans le traitement de ces pathologies.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Pécresse](#)

Circonscription : Yvelines (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6515

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 2002, page 4155